

Ecrit par Echo du Mardi le 7 octobre 2022

# Mme VIALETON Pierrette veuve FABRE



Attestation de parution sur [echodumardi.com](http://echodumardi.com)

Date de téléchargement de justificatif : 18 décembre 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 7 octobre 2022 sous réserves d'incidents

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testaments olographes en date des 20 mai 2010 et 2 août 2011,

**Madame Pierrette Evaristine Marie VIALETON**, en son vivant retraitée, demeurant à AVIGNON (84000) 2 Avenue de la Gare.

Née à SAINT-ETIENNE (42000), le 30 mars 1925.

Veuve de Monsieur Etienne Antoine Fernand Etienne Antoine Fernand FABRE et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à AVIGNON (84000) (FRANCE), le 21 août 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marie-Etoile LAPEYRE , de la Société Civile Professionnelle « LAPEYRE DUCROS AUDEMARD, notaires associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial », à AVIGNON, 1 rue des Ciseaux d'Or , le 5 octobre 2022, duquel il résulte



Ecrit par Echo du Mardi le 7 octobre 2022

que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marie-Etoile LAPEYRE, notaire à AVIGNON 1 Rue des Ciseaux d'Or, référence CRPCEN : 84001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

3954672

Publié le 07/10/2022